

## 2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman" - AVP - Introduction

Les actions sont classées selon les quatre thématiques (=Volets), répondant aux enjeux majeurs du territoire. Plusieurs actions sont déclinées pour répondre à chaque enjeu.

Les 4 volets sont :

**Améliorer la qualité de l'eau**

**Préserver et restaurer les milieux aquatiques**

**Gérer la ressource en eau**

**Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat**

Le contenu du programme d'actions est présenté sous forme de tableau (onglet "Programme d'action AVP").

Pour chacune des actions, il est précisé:

L'intitulé des principales actions identifiées à ce stade, prioritaire pour le SDAGE et le PDM, ou qui répondent à des besoins locaux. Au stade d'AVP, les intitulés correspondent à des typologies d'actions : chaque intitulé pourra être décliné en plusieurs actions en phase de PRO (projet définitif à rédiger après validation AVP par Comité d'Agrément).

Le contenu sommaire de l'action et ses éventuelles conditions de réalisation (études préalables, lien à faire selon achèvement d'autres actions, etc.)

Le Maître d'Ouvrage (MO) pressenti. Au stade d'AVP, plusieurs MO peuvent être cités, leur rôle sera éclairci et validé lors de la rédaction du PRO.

La période de réalisation : le contrat de rivières se présente sur une durée de 5 ans, répartie en 2 phases de 2,5 ans chacune : **mi-2016 à fin 2018** puis **début 2019 à mi-2021**,

La nature des actions :

**TRA** : Travaux

**ANI** : Animation / Communication

**ETU** : Etudes

**REG** : Réglementaire

L'estimation financière : par phase, puis totale ; lorsque le chiffrage est possible  
La correspondance aux orientations du SDAGE et aux actions du PDM (N° de la mesure du PDM à citer)

Le lien et l'articulation avec d'autres contrats ou procédures existantes ou à venir.

**CCVV** : Contrat Corridors Vesancy - Versoix

**CCMPG** : Contrat Corridors Mandement - Pays de Gex

**RivSauv** : Label Rivières Sauvage

Légende

Xbis Action en suisse

Contrat de Rivières "Pays de Gex-Léman" Avant-Projet  
Fiches cadres

**2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman" - AVP - Programme d'action**

Volet	Enjeu	Action	Intitulé de l'action	Contenu / conditions de réalisation	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Phase 1		Phase 2		FR : Estimation financière totale (€ HT)	CH : Estimation financière totale (CHF HT)	CH : Participation aux actions françaises (CHF HT)	Lien avec le PDM	Lien et articulation avec autres procédures
						Nature de l'action	Estimation budget (€ HT)	Estimation budget (CHF HT)	Nature de l'action					
<b>QUA Améliorer la qualité de l'eau</b>														
<b>1 Améliorer la gestion des eaux pluviales</b>														
	1	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	Améliorer la collecte par temps de pluie pour limiter les déversements et limiter la surcharge hydraulique.	CCPG / Communes				TRA	2 000 000		2 000 000		200 000	ASS0201
	2	Réduire les pollutions liées aux ruissellements	Rédaction d'un cahier des charges définissant les mesures de protection relatives au traitement, au confinement et à l'évacuation des eaux de chantier lors des travaux. A étendre, par exemple, aux entreprises lors de la mise en place et l'entretien de déboueurs-deshuileurs.	CCPG	ETU	5 000		ANI	2 500		7 500			Action locale
<b>Sous-total QUAL-1</b>										<b>2 007 500</b>	<b>0</b>	<b>200 000</b>		
<b>2 Lutter contre les pollutions d'origine domestique, notamment en temps de pluie</b>														
	1	Mise en séparatif des réseaux unitaires	Suppression des déversoirs d'orage provoquant des pollutions au milieu naturel	CCPG EA	TRA	5 000 000		TRA	5 000 000		10 000 000			ASS0201 / ASS0302
	2	Mise en place d'équipements de mesure sur les déversoirs d'orages	Estimation du flux de pollution au milieu naturel	CCPG EA	TRA	100 000					100 000			ASS0201 / ASS0302
	3	Réhabilitation et/ou amélioration des filières de traitement des stations d'épuration	Réhabilitation/raccordement des STEP de Collonges, puis de Farges, Péron et Saint-Jean-de-Gonville. Etude de la filière boues. Etude comparative pour amélioration/suppression de la STEP de l'Oudard	CCPG EA	ETU / TRA	4 000 000		TRA	A définir		4 000 000			ASS0402
	3bis	CH : Améliorer la qualité de l'eau de l'Allondon	Reconstruction de la STEP du camping sur l'Allondon	Genève (DGNP)	ETU / TRA		750 000	TRA		750 000		1 500 000		
	4	Réhabiliter l'ANC pour éviter les rejets directs d'eaux usées et sensibiliser les particuliers	Opérations ponctuelles de mise aux normes en partenariat CCPG/Riverains non conformes. Les campagnes de contrôles sont quant à elles mises en œuvre par le SPANC de la CCPG	CCPG EA	ETU	30 000					30 000			ASS0801
<b>Sous-total QUAL-2</b>										<b>14 130 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>0</b>		
<b>3 Réduire les apports de substances dangereuses aux rivières</b>														
	1	Plan d'action alerte aux pollutions accidentelles	Necessite d'affiner le plan d'action d'alerte aux pollutions accidentelles, en organisant le réseau de communication ; action d'information à faire auprès du SDIS notamment. Elargir aux entreprises du territoire	CCPG / AAPPMA	ANI	2 500		ANI	2 500		5 000			IND0701
	2	Inventorier et estimer la dangerosité des décharges historiques du Pays de Gex	Identification par cartographie des décharges à ciel ouvert et des anciennes décharges enterrées ; mesure ponctuelle au niveau du cours d'eau pour quantifier la dangerosité et prioriser les décharges les plus dangereuses sur le milieu	CCPG / Communes	ETU	30 000					30 000			action locale
	3	Confinement ou dépollution des décharges prioritaires	Réaliser des confinements ou des réhabilitations des décharges les plus polluantes	Communes / CCPG				TRA	2 000 000 (à définir)		2 000 000		200 000 (si déchets enfouis issus de la Suisse)	DEC0201
	4	Réduction des micro-pollutions diffuses	Identifier et réduire les rejets dans le milieu naturel des bâtiments d'élevage. Limiter les apports en nitrate au niveau des sources du Lion, de la Lilette et du Grand Journans à l'amont de sa confluence avec le Lion. Limiter les apports de phytosanitaires. Sensibilisation des privés et publics, en lien avec label "0 phyto", sensibilisation des agriculteurs aux rejets d'eaux blanches (petit lait) et rejets de fosses à purin dans le réseau d'eaux pluviales	CCPG/ Chambre d'agriculture / Agriculteurs / Associations	ETU	40 000		TRA	A définir		40 000			AGR0801 action locale
	5	Sensibiliser propriétaires, entreprises et agriculteurs aux eaux pluviales et rejets polluants	« Guide de bonnes pratiques » à réaliser auprès des particuliers sur les pollutions liées aux ruissellements. Sensibilisation pour le changement d'une cuve à fuel à double étanchéité ou rappeler le devoir d'entretien à chacun des propriétaires en expliquant le risque encouru. Sensibilisation pour les rejets de piscine au milieu naturel auprès des particuliers. Nettoyage des fosses à purin, etc.	CCPG	ANI	5 000		ANI	5 000		10 000			action locale
<b>Sous-total QUAL-3</b>										<b>2 085 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>SOUS-TOTAL QUAL</b>										<b>18 222 500</b>	<b>1 700 000</b>	<b>0</b>		

Contrat de Rivières "Pays de Gex-Léman" Avant-Projet  
Fiches cadres

MIL Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides														
<b>1 Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides et garantir leur vocation</b>														
1	<b>Cartographie du réseau hydrique et porter à connaissance</b>	En lien avec services de l'Etat et selon une clef de détermination, cartographier et caractériser les écoulements du territoire (fossé/cours d'eau), et préconisation d'entretien et de gestion.	CCPG / Groupement des pêcheurs gessiens	ETU	25 000		ANI	0			25 000		Action locale	Circulaire ministérielle de juin 2015
2	<b>Etudier et définir des zones refuges pour la faune aquatique</b>	Cours d'eau jamais à sec, éloignement des sources potentielles de rejet, possibilité d'acquisition foncière et de renforcement de la protection réglementaire, intégration au PLUI.	CCPG / AAPPMA / Genève	REG	25 000		ANI	0			25 000		Action locale	CCVV CCMPG
<b>Sous-total MIL-1</b>										<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>2 Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau</b>														
1	<b>Préserver et restaurer les têtes de bassin</b>	Priorisation des zones sensibles, sensibilisation des propriétaires et exploitant, renaturation, etc.	CCPG	TRA	40 000		TRA	40 000			80 000		MIA0202	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 60'000)
2	<b>FR : Restaurer la continuité écologique le long des cours d'eau</b>	Continuité piscicole et sédimentaire ; 6 ouvrages sur l'Oudar, 8 sur le Grand Journans. Etudes préalables pour définitions des travaux par CCPG ; travaux par propriétaires car cours d'eau liste 2 ?	CCPG / propriétaires ?				ETU / TRA	250 000			250 000	50 000	MIA0301	CCVV CCMPG RivSauv (budget prévisionnel cumulé : 900'000)
2bis	<b>CH : Restaurer la continuité écologique le long des cours d'eau</b>	Améliorer la circulation piscicole sur la Versoix et créer une connexion avec le Nant de Braille	Genève (SRCE)	TRA		500 000	TRA		500 000		1 000 000			
3	<b>FR : Améliorer la qualité des habitats aquatiques</b>	Diversification des écoulements, création de caches sous berges, d'épis déflecteurs, de fosses, d'embâcles fixes, etc. Priorisation sur les cours d'eau déjà artificialisés. Faciliter et mettre en œuvre des suivis transfrontaliers des populations piscicoles.	CCPG / AAPPMA				TRA	30 000			30 000		MIA0202	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 70'000)
3bis	<b>CH : Améliorer la qualité des habitats aquatiques</b>	Améliorer la qualité des habitats aquatiques de l'Allondon ; suivre les peuplements piscicoles sur l'Allondon et la Versoix,	Genève (SRCE / DGNP)	TRA		100 000	TRA		100 000		200 000			
4	<b>FR : Opérer des actions de restauration géomorphologique des cours d'eau</b>	Selon plan d'action en cours d'élaboration via étude mobilité cours d'eau notamment. Allondon, Allemogne, Annaz, Grand Journans via contrats corridors. A cibler sur Versoix et Oudar.	CCPG				TRA	250 000			250 000		MIA0202, 0203	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 750'000)
4bis	<b>CH : Renaturation des cours d'eau</b>	Mettre en œuvre le programme de renaturation des cours d'eau sur le canton de Genève sur les bassins-versants de l'Allondon et de la Versoix	Genève (SRCE)	ETU / TRA		1 750 000	TRA		1 750 000		3 500 000			
5	<b>Définir et mettre en œuvre un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau</b>	Restauration et/ou entretien (berges, lit, végétation, bois mort, ouvrages). Limiter le piétinement des berges par le bétail (dans la continuité de l'action déployée par contrats corridors, si réussite préalable)	CCPG / Propriétaires riverains / Communes	ETU / TRA	100 000		TRA	250 000			350 000		MIA0202	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 400'000)
6	<b>Restaurer et protéger les cours d'eau transfrontaliers favorables aux écrevisses à pattes blanches</b>	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action transfrontalier pour les écrevisses à pattes blanches, élaboré via contrats corridors	CCPG				TRA	50 000			50 000		MIA0203	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 70'000)
7	<b>Lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)</b>	Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action contre les EEE du territoire	CCPG				TRA	30 000			30 000		MIA0203 MIA0703	CCVV CCMPG RivSauv (budget prévisionnel cumulé : 200'000)
<b>Sous-total MIL-2</b>										<b>1 040 000</b>	<b>4 700 000</b>	<b>50 000</b>		
<b>3 Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides</b>														
1	<b>Poursuivre la mise en œuvre des plans de gestion des zones humides prioritaires</b>	6 zones humides prioritaires gérées par la CCPG, 1 site Natura 2000 géré en partenariat CCPG / CENRA	CCPG				TRA	200 000			200 000	40 000	MIA0602	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 2'100'000)
2	<b>Préserver et restaurer de nouvelles zones humides</b>	Actualiser la priorisation des ZH et définir et mettre en œuvre des plans de gestion sur plusieurs ZH encore non gérées	CCPG				TRA	100 000			100 000	20 000	MIA0602	CCVV (budget prévisionnel cumulé : 100'000)
<b>Sous-total MIL-3</b>										<b>300 000</b>	<b>0</b>	<b>60 000</b>		
<b>4 Maîtriser le foncier lié aux milieux aquatiques</b>														
1	<b>Mettre en œuvre une politique de maîtrise foncière permettant d'assurer la pérennité des milieux aquatiques et humides.</b>	Parcelles à enjeux (dynamique des cours d'eau, zones d'expansion de crue, biodiversité, etc.). Animation foncière et actes notariaux	CCPG / Communes / CENRA / CD 01 AAPPMA	ANI	125 000		ANI	125 000			250 000		MIA0601	CCVV CCMPG Stratégie foncière CCPG
<b>Sous-total MIL-4</b>										<b>250 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>SOUS-TOTAL MIL</b>										<b>1 640 000</b>	<b>4 810 000</b>			

Contrat de Rivières "Pays de Gex-Léman" Avant-Projet  
Fiches cadres

RES Gérer la ressource en eau															
<b>1 Garantir le maintien d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau</b>															
1	Etude sur zones humides	Etude des zones humides en tête de bassin pouvant jouer un rôle dans le stockage des inondations mais également dans la restitution différée pour le soutien des débits d'étiage	CCPG	ETU	50 000		TRA	A définir		50 000		25 000	RES0601	CCW CCMPG	
2	Politique sur eaux pluviales	Poste d'ingénieur eaux pluviales (0,6 ETP) pour mise en place d'une politique de gestion des eaux à la parcelle	CCPG	ANI	85 000		ANI	85 000		170 000			action locale		
3	Mise à jour des schémas directeurs des eaux pluviales	Mise à jour des schémas directeurs des eaux pluviales de l'ensemble des communes du Pays de Gex en vue d'améliorer la gestion à la parcelle et la restitution différée des débits infiltrés	CCPG EA	ETU	250 000					250 000			RES0101		
4	Renforcer le réseau de bornes vertes	Fourniture et/ou pose de bornes vertes raccordées sur le réseau d'eau potable afin de limiter les prélèvements sauvages en rivière ou vols d'eau sur les poteaux d'incendie	CCPG EA / Communes	TRA	135 000					135 000			RES0303		
5	Etude sur les biefs	Etude sur l'ensemble des biefs du Pays de Gex afin d'apprécier leur fonctionnalité, leur prélèvement sur le débit minimum de la rivière, et recadrer les débits autorisés	CCPG / Etat	ETU	30 000					30 000			RES0601 action locale		
5bis	Fr / CH : Gérer la répartition des débits entre la Versoix et le canal de Greny	Mieux connaître le fonctionnement du système Versoix / Marais de la Haute Versoix / Greny / Crans, gérer la répartition des débits avec les ouvrages de prise d'eau actuels et les différents ouvrages de limitation des débits. Garantir le fonctionnement hydraulique des marais et zones alluviales. Actualiser la convention de gestion franco-suisse. Entretien la prise d'eau	Genève (SRCE) / CCPG / Communes	ETU		100 000	TRA	750 000		850 000					
6	Etude sur les golfs et l'élevage équin	Etude sur les différents golfs du Pays de Gex afin d'apprécier leur prélèvement sur la ressource, leur impact sur la ressource profonde et superficielle et sur rejet qualitatif. Etude de faisabilité d'un approvisionnement en eaux usées traitées ou eaux pluviales pour arrosage des golfs. Etude sur l'impact des prélèvements et rejets qualitatifs par les centres équestres	CCPG EA / Etat	ETU	40 000					40 000			RES0303 action locale	CCMPG	
7	Définition des débits biologiques sur certains rus ou rivières	Définition des débits biologiques à établir en complément de ceux de l'étude volume prélevable en aval immédiat des prélèvements réalisés pour l'eau potable afin d'apprécier les débits réservés nécessaires. Ru de Saint Jean, Ruisseau du Janvain à Chevry, aval des sources de Nuchon et Cerisiers.	CCPG EA	ETU	20 000					20 000		4 000	RES0601 action locale		
<b>Sous-total RES-1</b>										<b>695 000</b>	<b>850 000</b>	<b>29 000</b>			
<b>2 Garantir les niveaux de nappes de référence de l'Etude Volumes Prélevables</b>															
1	Interconnexion des différentes ressources en eau du Pays de Gex	Interconnexion à poursuivre sur les ressources en eau avec notamment raccordement de Pougny/Greny sur le centre Gessien, reprise de la source de la Praslée à Chevry pour soulager Chenaz, interconnexion des sources de la Vallée de la Valserine pour suppression de certaines sources de montagne, etc.	CCPG EA				TRA	5 000 000		5 000 000			RES0303		
2	Développer de nouvelles ressources en eau	Continuer les recherches en eau sur nappe de Montfleury, calcaires profonds à Crozet et Grilly, sillon de Maconnex, etc.	CCPG EA				ETU / TRA	500 000		500 000			RES0101 RES0701		
3	Améliorer le rendement de réseau	Travaux de renouvellement des réseaux de distribution qui sont alimentés par des ressources sensibles nécessitant le maintien d'un bon rendement	CCPG EA	TRA	5 000 000		TRA	5 000 000		10 000 000			action locale		
4	Entretien des crépines de forages	Nettoyage des 25 crépines des forages et point de contrôle des niveaux de nappes afin de ne pas sur rabattre un niveau de nappe artificiellement	CCPG EA				TRA	100 000		100 000			action locale		
5	Elaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)	Dans la continuité de l'étude volumes prélevables	DDT 01 / CCPG	ETU	25 000		TRA	A définir		25 000			RES0303	Etude volumes prélevables	
6	Procédure DUP captage	Poursuivre DUP (Déclaration d'Utilité Publique) "captages" pour sites encore non instaurés. Instruire DUP pour les nouvelles ressources	CCPG EA	ETU	25 000		ETU	25 000		50 000			RES1001		
<b>Sous-total RES-2</b>										<b>15 675 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>3 Renforcer la métrologie sur le réseau superficiel</b>															
1	Installation de sondes multi-paramètres sur les cours d'eau du territoire	Améliorer la connaissance sur les débits, la qualité chimique, la T°C, etc. pour un suivi au plus près et une réactivité optimale pour préserver la ressource et les milieux naturels, notamment mieux apprécier les relations nappes - rivières ; Stations de mesure de la qualité chimique des cours d'eau à un instant t à répéter annuellement tout au long du contrat.	CCPG	ETU / TRA	100 000					100 000			action locale		
2	Modèle 3D sur Chenaz et Greny pour interface nappe rivière	Modèle hydrodynamique précis sur les champs captants de Chenaz (voire Greny) pour apprécier les relations nappes rivières sur ces zones	CCPG EA				ETU	50 000		50 000			action locale		
<b>Sous-total RES-3</b>										<b>150 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>SOUS-TOTAL RES</b>										<b>16 520 000</b>	<b>879 000</b>				

Contrat de Rivières "Pays de Gex-Léman" Avant-Projet  
Fiches cadres

VAL Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat														
<b>1 Animer et piloter le contrat de rivières</b>														
1	Animer et piloter le contrat de rivières	Postes de chargé(e) de mission (0,5 ETP, poste existant) et de technicien(ne) de rivières (1 ETP, nouveau poste) du service Gestion des Milieux Naturels. Assurent animation et coordination du contrat de rivières, en lien avec l'ensemble des démarches du territoire. Pilotent et mettent en oeuvre les actions à maîtrise d'ouvrage CCPG. Assurent l'organisation et le secrétariat des Comités de Rivières et techniques. Mettent en place la gestion concertée à l'échelle du RV	CCPG	ANI	150 000		ANI	150 000		300 000		60 000	GOU0202	En lien avec les contrats corridors Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex
2	Plan de communication du contrat rivières	Actualisation ou édition des outils de communication (charte graphique, lettre d'information, supports de sensibilisation, conférences de presse, etc.). Assurer le porter à connaissance tout au long du contrat	CCPG / Canton de Genève ?	ANI	Réalisé en interne		ANI	Réalisé en interne		0			GOU0202	Contrats corridors Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex
3	Mettre en place un programme d'évaluation et de suivi	Dresser un bilan de mi-parcours et un bilan final de la procédure. Réaliser le suivi écologique et fonctionnel des aménagements réalisés dans le cadre des précédentes procédures	CCPG	ANI	5 000		ANI	40 000		45 000		22 500	GOU0202	Contrats corridors Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex
<b>Sous-total VAL-1</b>										<b>345 000</b>	<b>0</b>	<b>82 500</b>		
<b>2 Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives</b>														
1	Améliorer et développer le réseau de sentiers le long des cours d'eau		CCPG / Communes	ETU	A définir		TRA	A définir		A définir			MIA0701	CCMPG
2	Labelliser le Rhône depuis la frontière Suisse jusqu'à l'écluse en site RAMSAR	Selon avis des communes concernées et de la DREAL / ACNJ / Asters	DREAL / ACNJ / Asters	ANI	0					0			MIA0701	
<b>Sous-total VAL-2</b>										<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>3 Informer, sensibiliser, éduquer et former les différentes communautés d'acteurs</b>														
1	Sensibiliser le grand public, les propriétaires riverains et les entreprises	A l'entretien des cours d'eau, aux dépôts sauvages (déchets verts, inertes, etc.), aux espèces exotiques envahissantes, etc.	CCPG / AAPPMA	ANI	Réalisé en interne		ANI	Réalisé en interne		0			action locale	CCVV CCMPG RivSauv
2	Former les agents communaux et les élus	Réglementation Loi sur l'Eau pour utilisation pouvoir de police local, gestion des EEE, gestion différenciée, entretien des cours d'eau et zones humides, etc.	CCPG	ANI	5 000		ANI	5 000		10 000			action locale	CCVV CCMPG
3	Sensibiliser le public scolaire (primaires et collèges)	Sensibilisation à la gestion de l'eau et aux milieux aquatiques	CCPG	ANI	20 000		ANI	20 000		40 000			action locale	CCVV CCMPG
<b>Sous-total VAL-3</b>										<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>4 Veille réglementaire et gestion concertée</b>														
1	Préparer la collectivité à la compétence GEMAPI	Anticiper et accompagner la collectivité à la prise de compétence obligatoire de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations	CCPG	ETU	15 000					15 000			action locale	
<b>Sous-total VAL-4</b>										<b>15 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		
<b>SOUS-TOTAL VAL</b>										<b>410 000</b>	<b>82 500</b>			

Contrat de Rivières "Pays de Gex-Léman" Avant-Projet  
Fiches cadres

2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman" - AVP - Budget prévisionnel

		TOTAL € HT	TOTAL CHF HT
<b>QUA</b>	<b>Améliorer la qualité de l'eau</b>	<b>18 222 500</b>	<b>1 700 000</b>
1	Améliorer la gestion des eaux pluviales	2 007 500	0
2	Lutter contre les pollutions d'origine domestique, notamment en temps de pluie	14 130 000	1 500 000
3	Réduire les apports de substances dangereuses aux rivières	2 085 000	0
<b>MIL</b>	<b>Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides</b>	<b>1 640 000</b>	<b>4 810 000</b>
1	Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides et garantir leur vocation	50 000	0
2	Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau	1 040 000	4 700 000
3	Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides	300 000	0
4	Maîtriser le foncier lié aux milieux aquatiques	250 000	0
<b>RES</b>	<b>Gérer la ressource en eau</b>	<b>16 520 000</b>	<b>879 000</b>
1	Garantir le maintien d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau	695 000	850 000
2	Garantir les niveaux de nappes de référence de l'Etude Volume Prélevables	15 675 000	0
3	Renforcer la métrologie sur le réseau superficiel	150 000	0
<b>VAL</b>	<b>Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat</b>	<b>410 000</b>	<b>82 500</b>
1	Animer et piloter le contrat de rivières	345 000	0
2	Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives	0	0
3	Informier, sensibiliser, éduquer et former les différentes communautés d'acteurs	50 000	0
4	Veille réglementaire et gestion concertée	15 000	0
<b>Budget prévisionnel total pour le 2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman"</b>		<b>36 792 500</b>	<b>7 471 500</b>

2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman" - AVP - Budget prévisionnel (France)

		Budget général CCPG (€ HT)	Budget annexe E&A CCPG (€ HT)
<b>QUA</b>	<b>Améliorer la qualité de l'eau</b>	<b>4 092 500</b>	<b>14 130 000</b>
1	Améliorer la gestion des eaux pluviales	2 007 500	0
2	Lutter contre les pollutions d'origine domestique, notamment en temps de pluie	0	14 130 000
3	Réduire les apports de substances dangereuses aux rivières	2 085 000	0
<b>MIL</b>	<b>Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides</b>	<b>1 640 000</b>	<b>0</b>
1	Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides et garantir leur vocation	50 000	0
2	Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau	1 040 000	0
3	Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides	300 000	0
4	Maîtriser le foncier lié aux milieux aquatiques	250 000	0
<b>RES</b>	<b>Gérer la ressource en eau</b>	<b>375 000</b>	<b>16 145 000</b>
1	Garantir le maintien d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau	250 000	445 000
2	Garantir les niveaux de nappes de référence de l'Etude Volume Prélevables	25 000	15 650 000
3	Renforcer la métrologie sur le réseau superficiel	100 000	50 000
<b>VAL</b>	<b>Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat</b>	<b>410 000</b>	<b>0</b>
1	Animer et piloter le contrat de rivières	345 000	0
2	Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives	0	0
3	Informier, sensibiliser, éduquer et former les différentes communautés d'acteurs	50 000	0
4	Veille réglementaire et gestion concertée	15 000	0
<b>Budget prévisionnel total pour le 2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman"</b>		<b>6 517 500</b>	<b>30 275 000</b>